



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Vendredi 11 septembre 2026

LE DÉPARTEMENT ACCORDE UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL À GOUESNOU

Ce vendredi 11 septembre, Maël DE CALAN, Président du Département, s'est rendu à Gouesnou pour échanger avec le maire, Maxime HERLÉDAN. Les échanges ont permis d'aborder les enjeux de la commune et d'identifier le besoin d'un soutien du Département pour la rénovation de l'église Saint-Gouesnou.

LE DÉPARTEMENT ENGAGE 25 000 EUROS POUR L'ÉGLISE SAINT-GOUESNOU

La commune de Gouesnou a amorcé en mai 2026 la dernière phase d'un important programme de restauration de l'église Saint-Gouesnou, classée monument historique. Estimée à 78 000 euros, cette opération bénéficie du soutien de la Fondation du Patrimoine.

Le Département, qui soutient les communes, intercommunalités et associations qui œuvrent à la conservation et à la valorisation du patrimoine protégé au titre des monuments historiques, contribuera à la restauration de ce patrimoine remarquable.

Une subvention de 25 000 euros sera ainsi proposée au vote de l'Assemblée départementale, dans le cadre du volet 2 du Pacte Finistère.

« Ces échanges en direct entre les maires et le Département permettent de cibler rapidement les projets qui ont besoin d'un soutien urgent et d'apporter une solution adaptée et immédiate », indique Maël DE CALAN, Président du Département.

PACTE FINISTÈRE : LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Voté en octobre 2021, le Pacte Finistère est le dispositif de soutien du Département aux territoires.

Il est doté d'une enveloppe globale de 210 millions d'euros sur la durée du mandat départemental.

« Nous travaillons avec les communes, au plus près de leurs besoins, en finançant des milliers de projets jugés utiles par les élus locaux », précise Maël DE CALAN, Président du Département.

Depuis 2022, le Département a accordé 743 700 euros de subventions à la commune de Gouesnou au travers du Pacte Finistère. Parmi les projets subventionnés figurent la nouvelle école Isabelle-Autissier (400 000 euros), la rénovation énergétique de l'école du Moulin (100 000 euros), le développement de la vidéo-protection et l'acquisition d'un véhicule pour la police municipale (65 000 euros), l'aménagement du secteur de la rue de la gare (100 000 euros), la création d'un mémorial américain (10 000 euros) ou encore un crédit de 41 700 euros accordé dans le cadre de l'appel à projets sécurité.